Réunion du Sous-comité sur l'éducation
Vendredi 8 mars 2024
12 h
Réunion par MS Teams

COMPTE RENDU DE DÉCISIONS

Par MS Teams : A. Yeo (vice-présidente EC/BdP/BDPB), N. Burron (président de la réunion), M. Wylie, G. Brabazon, R. Ajmera, D. Hagar et B. Latour

Absences : N. Prier (président), B. Panasyuk, M. Davidovic, C. Hill, D. Osorio (agente d'éducation) et J. Courty (agente de liaison avec les sections locales)

Personnel sur Teams : A. Poliquin (directeur des Services de représentation et de l'Éducation), J. Hutt (conseiller principal du président) et S. Cousineau (adjointe administrative)

1. **Ouverture de la réunion**
   La réunion est officiellement ouverte à 12 h 5. Le quorum est atteint.

2. **Adoption de l'ordre du jour**
   S. Cousineau demande d'inclure l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Il est résolu que l'ordre du jour modifié du 8 mars 2024 soit approuvé. Approuvé à l'unanimité.

3. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 9 février 2024**
   Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la réunion du 9 février 2024. Approuvé à l'unanimité.

4. **Discussion du mandat**

   - Le sous-comité se concentrera principalement sur la formation politique.
   - Les efforts seront coordonnés avec le Bureau national de l'ACEP et la formation sera axée sur les compétences concernant les questions liées au milieu de travail et à l'organisation.
   - N. Burron distribue le calendrier des événements du sous-comité conformément au mandat.
   - Des commentaires sont formulés au sujet de la grève de l'AFPC.
   - A. Poliquin souligne que nous devrions vérifier auprès de l'équipe des communications pour nous assurer que les événements du sous-comité et ceux avec d'autres comités ou du Bureau national de l'ACEP ne se chevauchent pas.

R. Ajmera se joint à la réunion.

- Une présentation générale des événements et des activités mensuels est faite, et les membres du sous-comité font part de leurs commentaires et de leurs idées.
- Quelques idées moins axées sur les événements sont suggérées pour le mois de juin.

5. <u>Calendrier des réunions de 2024</u>

Les membres du comité conviennent de se réunir le deuxième vendredi de chaque mois, à 12 heures (heure de l'Est).

6. <u>Discussion sur l'appel aux membres volontaires</u>

- On doit faire approuver le mandat à la réunion du CEN.
- B. Latour mentionne que le mandat doit être approuvé avant l'appel aux volontaires du Bureau national de l'ACEP.
- A. Poliquin déclare que le texte de l'appel est prêt et qu'il va être acheminé sous peu.
- N. Burron propose de limiter le sous-comité à 15 membres.

7. <u>Clôture de la réunion</u>

La séance est levée à 13 h.

Ce procès-verbal est accepté comme un compte rendu fidèle de la réunion du Sous-comité sur l'éducation du 8 mars 2024.